

# Fiche signalétique : Etat de l'Environnement - Volet communes

Edition 2008

## Thème : 1. Aspects socio-économiques

### Population

#### Population

Description: Population totale (belge et étrangère) domiciliée dans la commune.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2000-2006)

#### Densité de population

Description: Population totale de la commune divisée par la superficie en km<sup>2</sup>.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2006)

#### Nombre de ménages

Description: Nombre d'unités de population (famille ou personne isolée) vivant sous le même toit.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2006)

#### Pyramide des âges

Description: Pyramide des âges basée sur des classes d'âges de 10 ans et réparties par sexe; données exprimées en pourcentage de la population totale de la commune.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2006)

### Situation économique

#### Revenu par habitant

Description: Revenu annuel net imposable moyen par habitant.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2000-2005)

#### Travailleurs assujettis à l'ONSS

Description: Travailleurs à temps plein ou partiel assujettis à l'ONSS répartis par lieu de travail.

Source(s): Service Statistiques - ONSS (données 1999-2005)

#### Actifs indépendants

Description: Indépendants et aidants inscrits à l'INASTI et dont l'activité indépendante est principale. La répartition géographique est établie en fonction du lieu de domicile de l'indépendant.

Source(s): Service Statistiques - INASTI (données 1999-2005)

#### Chômeurs complets indemnisés

Description: Chômeurs complets indemnisés inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ONEM.

Source(s): Direction Statistiques - ONEM (données 1999-2005)

#### Parcs d'activité économique

Description: Nombre de parcs d'activité économique gérés par les intercommunales (gestionnaire) situés sur le territoire communal.  
La superficie totale exprimée en ha des parcs d'activités économiques situés sur la commune est également indiquée.

Source(s): Direction de l'Aménagement Régional - DGATLP (données 2005)

# Thème : 1. Aspects socio-économiques

## Aménagement du territoire et environnement

---

### Superficie du territoire communal

Description: Superficie du territoire communal en ha.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 1995)

---

### Permis d'urbanisme

Description: Nombre de permis d'urbanisme relatifs à des nouveaux bâtiments (résidentiels ou non résidentiels) délivrés dans l'année.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2001-2006)

---

### Permis de lotir

Description: Nombre de permis de lotir accordés en 2006

Source(s): Direction de l'Observatoire et de l'Habitat - DGATLP (données 2006)

---

### Permis d'environnement et permis uniques

Description: Nombre de permis d'environnement et de permis uniques demandés ou déclarés par type d'établissement (classe 1 ou 2).

Source(s): Division de la Prévention et des Autorisations - DGRNE (données 2005)

---

### Age du logement

Description: Age du logement (date de construction) réparti en 4 classes d'âge : avant 1946, de 1946 à 1970, de 1971 à 1990, depuis 1991.

Source(s): Enquête Socio-économique générale - INS (données 2001)

---

### Affectation du sol sur base du plan de secteur

Description: Affectations aux plans de secteur représentées par 3 graphiques de type camembert: le premier montre le % de la superficie de la commune repris en zones urbanisables, en zones non urbanisables, en zones d'aménagement communal concerté (ZACC) et en zones sans affectation (solde); le deuxième reprend, pour les zones urbanisables, les zones d'habitat, d'activité industrielle et d'activité mixte. Dans "Autres" urbanisables, on retrouve les loisirs, les zones d'extraction, les services publics et d'équipements communautaires; le dernier graphique reprend, pour les zones non urbanisables, les zones agricoles, forestières, naturelles et les espaces verts. Dans "Autres" non urbanisables, on retrouve les plans d'eau.

Source(s): Direction de l'Aménagement Régional - DGATLP (données 2005)

---

### Occupation du sol sur base du cadastre

Description: Occupation du sol représentée par 3 graphiques de type camembert: le premier montre le % de la superficie de la commune repris en zones urbanisées et en zones non urbanisées; le deuxième reprend, pour les zones urbanisées, les zones d'habitat et d'activité économique. Dans "Autres" urbanisées, on retrouve les bâtiments publics et ceux destinés aux cultes, à l'enseignement, aux sports et aux soins de santé; le dernier graphique reprend, pour les zones non urbanisées, les zones agricoles et boisées. Dans "Autres" non urbanisées, on retrouve les terrains vagues et les eaux cadastrées. Théoriquement, les superficies des zones urbanisées devraient toujours être inférieures aux superficies des zones urbanisables. On peut cependant parfois observer l'inverse du fait, notamment que les données proviennent de sources différentes.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2005)

---

# **Thème : 1. Aspects socio-économiques**

## **Mobilité et Infrastructures de transport**

---

### **Mobilité des travailleurs**

Description: Données issues de l'enquête socio-économique générale de 2001 montrant le nombre d':  
a) actifs résidant et travaillant dans la commune concernée  
b) actifs résidant dans la commune et travaillant hors de la commune  
c) actifs résidant hors de la commune et travaillant dans la commune  
Les actifs résidant hors de Belgique ne sont pas pris en compte dans les statistiques, car non enquêtés.

Source(s): Enquête Socio-économique générale - INS (données 2001)

---

### **Mobilité des élèves**

Description: Données issues de l'enquête socio-économique générale de 2001 montrant le nombre d':  
a) élèves résidant et étant scolarisés dans la commune  
b) élèves résidant dans la commune et étant scolarisés hors de la commune  
c) élèves résidant hors de la commune et étant scolarisés dans la commune  
Les élèves résidant hors de Belgique ne sont pas pris en compte dans les statistiques, car non enquêtés.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2001)

---

### **Infrastructures de transport aérien, ferroviaire, naval**

Description: Description des lieux d'arrêt et de départ des moyens de transport aérien (aéroport, aérodrome, ULMdrome, base aérienne), ferroviaire (gares ou arrêts) et naval (port public).

Source(s): Direction Générale des Voies Hydrauliques - MET (données 2008)  
Centre de documentation - SNCB (données 2008)  
Direction Générale des Transports - MET (données 2008)  
Composante Air - Défense Nationale (données 2008)

---

### **Réseau routier**

Description: Longueurs et densités (longueur de la route sur la commune/superficie de la commune) par catégorie de routes revêtues sur le territoire communal. A titre comparatif, les densités au niveau wallon (longueur totale des routes/superficie de la Wallonie) sont également indiquées.

Source(s): Traitement : SPF Economie - SPF Mobilité et Transports (données 2005)

---

### **Réseau ferroviaire**

Description: Longueurs et densités (longueur de la ligne sur la commune/superficie de la commune) par catégorie de lignes de chemin de fer sur le territoire communal. A titre comparatif, les densités au niveau wallon (longueur totale des lignes/superficie de la Wallonie) sont indiquées.

Source(s): Centre de documentation - SNCB (données 2006)

---

### **Réseau de voies navigables pour le transport**

Description: Longueurs des voies navigables par classe de gabarit

Source(s): Direction Générale des Voies Hydrauliques - MET (données 2006)

---

# **Thème : 1. Aspects socio-économiques**

## **Situation agricole**

---

### **Sièges d'exploitation agricole et superficie moyenne par siège d'exploitation**

Description: *Le nombre de sièges d'exploitations agricoles et leurs superficies moyennes sur base du recensement agricole.*

Source(s): *Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 1999-2007)*

---

### **Nombre de sièges d'exploitation en agriculture biologique et superficie couverte**

Description: *Nombre d'exploitations et superficie totale consacrés à l'agriculture biologique pour les exploitants dont le siège se trouve sur le territoire communal. L'agriculture biologique est un système de production labellisé accordant beaucoup d'importance à la relation entre la plante, l'animal, l'homme et l'environnement. Le maintien de la fertilité du sol constitue une préoccupation majeure. Une rotation des cultures longue, l'utilisation d'engrais verts et d'engrais organiques sont caractéristiques de ce type de production agricole.*

Source(s): *Direction de la Coordination de l'Intervention - DGA (données 2003-2007)*

---

### **Evolution de la superficie agricole**

Description: *Evolution de la superficie agricole sur base des données cadastrales de 1990 à 2005 exprimée en hectare et en pourcentage.*

Source(s): *Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2005)*

---

### **Répartition des surfaces agricoles**

Description: *Superficies des prairies, des cultures industrielles (betteraves, pommes de terre, colza, lin,...), des champs de céréales et de maïs fourrager sur base du recensement agricole.*

Source(s): *Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2007)*

---

### **Mesures agri-environnementales**

Description: *Les mesures agri-environnementales (MAE) sont destinées à encourager les actions volontaires de conservation et d'amélioration de la qualité de l'environnement en zone agricole conformément à l'AGW du 11/03/1999 relatif à l'octroi de subventions agri-environnementales. Les MAE s'intègrent dans l'évolution de la politique agricole (notamment la réforme de la PAC), qui fait de plus en plus référence aux préoccupations environnementales. Sont repris ici, les nouveaux contrats MAE introduits en 2006.*

Source(s): *Direction de la Coordination de l'Intervention - DGA (données 2006)*

---

## Thème : 2. Etat

### a) Eau

#### Situation hydrographique

---

##### **Sous-bassins hydrographiques**

Description: Nom d'un ou de plusieurs des 15 sous-bassins versants couvrant le territoire communal (arrêté du Gouvernement wallon du 13 septembre 2001).

Source(s): SPGE (données 2004)

---

##### **Voies d'eau classées navigables, cours d'eau principaux et objectif de qualité (type de protection)**

Description: Noms et longueurs des voies classées navigables et des principaux cours d'eau non navigables traversant le territoire communal. Sont repris comme cours d'eau principaux, les cours d'eau des anciennes catégories 1 et 2. Les cours d'eau sans dénomination sont identifiés par un code chiffré.

L'objectif de qualité correspond à un type d'usage requérant une qualité déterminée à partir d'une série de paramètres physico-chimiques et microbiologiques auxquels doit satisfaire le cours d'eau.

Ces types sont au nombre de 5 : eaux potabilisables (Directive 79/869/CEE), eaux piscicoles salmonicoles (Directive 72/659/CEE), eaux piscicoles cyprinicoles (Directive 72/659/CEE), eaux de baignade (Directive 2006/7/CE) et eaux naturelles.

Le réseau "objectif de qualité" a pour but de vérifier le respect des normes de qualité fixées par l'arrêté de l'Exécutif de la Région wallonne du 25/10/1990 modifié par l'AGW du 15/12/1994 pour les zones piscicoles et par l'AGW du 27/07/2003 pour les eaux de baignade. Seulement une partie des cours d'eau ont été classés. De plus, lorsqu'un objectif de qualité est indiqué, le classement ne s'applique pas nécessairement sur toute la longueur du cours d'eau affichée dans le tableau.

Source(s): Direction de la Coordination informatique - DGRNE (données 2007)

---

##### **Débits des principaux cours d'eau**

Description: Seules les stations pour lesquelles les données ont été validées et calculées par le SETHY (MET) à l'exutoire des cours d'eau, ainsi qu'aux points d'entrée et de sortie du cours d'eau sur le territoire wallon sont présentées dans ce tableau.

Pour chaque cours d'eau mesuré, le débit moyen et les débits caractéristiques en période d'étiage et en période de crue sont indiqués pour l'année médiane de la période considérée.

Source(s): SETHY - MET (données 1970-2007)

---

##### **Nombre d'arrêtés royaux de calamité publique due aux inondations**

Description: Arrêtés royaux permettant l'intervention du fond des calamités afin d'indemniser les personnes victimes d'inondation. Période de 1969 à 2007.

Source(s): SETHY - MET (données 1969-2007)

---

##### **Qualité physico-chimique des cours d'eau**

Description: Une série de paramètres, mesurés sur l'ensemble des points de mesures de la qualité des eaux de surface en Région wallonne, permet l'examen de plusieurs types d'altération de l'eau (acidification, micropolluants...). Pour chaque altération, le système d'évaluation de la qualité SEQ-ESU permet de calculer une classe et un indice de qualité. Les résultats de cette analyse sont présentés de 2004 à 2006 pour les matières azotées hors nitrates, les matières organiques et oxydables, les matières phosphorées et finalement les nitrates.

Source(s): Direction des Eaux de Surface - DGRNE (données 2004-2006)

---

##### **Qualité biologique des cours d'eau**

Description: Evolution de la qualité biologique des cours d'eau de Wallonie de 2005 à 2007 (macroinvertébrés) sur base de l'IBGN (Indicateur Biologique Global Normalisé). Résultats des stations du réseau du contrôle de surveillance de la Directive Cadre pour l'Eau (2000/60/CE).

Source(s): CRNFB - DGRNE (données 2005-2007)

---

## **Thème : 2. Etat**

---

### **Qualité des eaux de baignade**

*Description:* La conformité de la qualité des eaux de baignade est régie par la Directive européenne 76/160/CEE qui définit des normes de qualité impératives, ainsi que des valeurs guides plus exigeantes. Ces normes concernent une série de paramètres microbiologiques (comme les coliformes totaux et fécaux) et physico-chimiques (huiles minérales, substances tensioactives, phénols...).

*Source(s):* Direction des Eaux de Surface - DGRNE (données 2007)

---

### **Zones vulnérables**

*Description:* Une zone vulnérable est définie comme une partie du territoire qui alimente et qui risque de polluer les eaux de la nappe à des concentrations en nitrates supérieures à 50 mg/l, si les mesures prévues dans l'Arrêté du Gouvernement wallon (AGW) relatif à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles ne sont pas prises.

*Source(s):* Direction de la Coordination informatique - DGRNE (données 2007)

---

### **Qualité physico-chimique des eaux souterraines**

*Description:* Les mesures de la qualité physico-chimique des eaux souterraines permettent de calculer les concentrations en nitrates en mg/l dans les eaux souterraines. Les données présentées sont les classes de qualité SEQ établies à partir des moyennes de concentration mesurées, d'une part, entre 2000 et 2003, et d'autre part, entre 2004 et 2007.

*Source(s):* Direction des Eaux Souterraines - DGRNE (données 2000-2007)

---

## **Eaux de précipitation**

---

### **Dépôt moyen en substances acidifiantes**

*Description:* Les dépôts de substances acidifiantes sous forme de pluies contribuent à dégrader les sols et les écosystèmes aquatiques. Le réseau de mesure des substances acidifiantes en Wallonie est constitué de 9 stations. Sont présentées ici, les dépôts des principales substances mesurées en kg(ha.an) (dépôt moyen).

*Source(s):* ISSEP (données 2004)

---

### **Dépôt moyen en substances acidifiantes sous forêt**

*Description:* Retombées atmosphériques sous forêt en azote et en soufre sur base d'un modèle de déposition. Les valeurs communales ont été calculées sur base des données de l'Issep et du SITERem fournies sur une maille de 5x5km. La retombée à l'échelle communale est une moyenne des valeurs de chaque maille, pondérée par la proportion de la superficie communale couverte par la maille.

*Source(s):* ISSEP & SITEREM (données 2004)

---

## **Thème : 2. Etat**

### **Production-Distribution**

---

#### **Noms des organismes distributeurs d'eau**

Description: Société publique, Intercommunale, régie ou service communal chargés de la distribution publique de l'eau.

Source(s): Direction des Eaux Souterraines - DGRNE (données 2007)

---

#### **Tarifs appliqués par les organismes distributeurs**

Description: Tarifs de distribution d'eau hors TVA. Ces chiffres doivent être considérés avec précaution car certaines données sont non vérifiées ou manquantes.

Source(s): Régulation et Organisation du Marché - SPF Economie (données 2008)

---

#### **Consommation d'eau par raccordement**

Description: Consommation annuelle d'eau en m<sup>3</sup> pour les raccordements dont la consommation est inférieure à 250 m<sup>3</sup>.

Source(s): AQUAWAL (données 2005)

---

#### **Prises d'eau**

Description: Nombre de prises d'eau potabilisable en eaux de surface et en eaux souterraines destinées à la distribution publique répertoriées sur le territoire communal. Seules les prises d'eau en activité sont reprises.

Source(s): Direction des Eaux Souterraines - DGRNE (données 2006)

---

## Thème : 2. Etat

### Assainissement

---

#### **Organismes d'assainissement agréés**

Description: Organisme d'assainissement agréé chargé de l'assainissement des eaux usées sur le territoire communal.

Source(s): SPGE (données 2007)

---

#### **Régimes d'assainissement**

Description: Pourcentage de la population par régime d'assainissement. Ces régimes figurent aux Plans d'Assainissement par Sous-bassins Hydrographiques (PASH) cartographiés par la Société publique de gestion de l'eau (SPGE) conformément au Code de l'Eau.

Le régime d'assainissement collectif s'applique aux agglomérations dont le nombre d'équivalent-habitants (EH) est supérieur ou égal à 2000. Sous certaines conditions (stations existantes, raisons environnementales, taux d'égouttage de plus de 75%), des agglomérations de moins de 2000 EH sont reprises en régime d'assainissement collectif. Le régime d'assainissement transitoire comprend les zones destinées à l'urbanisation et dont le type de régime n'a pas encore été tranché. Le régime d'assainissement autonome comprend les zones faiblement habitées, lorsqu'il n'existe pas de groupes de population de plus de 250 habitants et où les eaux usées ne peuvent pas être collectées pour des raisons techniques et/ou financières.

Source(s): SPGE (données 2007)

---

#### **Population en régime d'assainissement collectif**

Description: Population en régime d'assainissement collectif en distinguant celle dont les eaux usées sont effectivement épurées par une station publique et celle qui ne le sont pas encore.

Source(s): SPGE (données 2007)

---

#### **Stations d'épuration de 2000 EH et plus**

Description: Stations d'épuration publiques de 2000 EH et plus desservant la population communale et leurs capacités nominales exprimées en équivalent habitant. Le taux de charge (charge entrante calculée en DBO5 par rapport à la capacité nominale) et l'état (existant/projet) de la station sont aussi indiqués. L'équivalent-habitant est déterminé comme suit :

- 1 EH = un habitant ou un lit d'hôpital ou lit d'hôtel ou une place de camping;
- 1/2 EH = un ouvrier;
- 1/3 EH = un employé ou une place de restaurant;
- 1/10 EH = un élève.

Source(s): SPGE (données 2007)

---

#### **Taux d'égouttage et de collecte**

Description: Longueur d'égouts et de collecteurs existants par rapport à la longueur d'égouts et de collecteurs prévus. On entend par "prévus", les égouts ou collecteurs existants et ceux à réaliser conformément aux PASH.

Source(s): SPGE (données 2007)

---

#### **Nombre de primes et montants alloués au régime d'assainissement autonome**

Description: Nombre de primes accordées pour l'installation d'un système d'épuration individuelle (SEI) en zone d'assainissement autonome à la date de la notification favorable et ce depuis l'introduction de cette prime (1998). Le montant total des primes allouées aux habitants de la commune est aussi indiqué.

Source(s): Division de l'Eau - DGRNE (données 1998-2007)

---

## **Thème : 2. Etat**

### **b) Sols-Sous-sol**

---

#### **Sites karstiques**

Description: Existence de sites karstiques (terrain calcaire) répertoriés sur le territoire communal.

Source(s): Direction de la Coordination informatique - DGRNE (données 2005)

---

#### **Carrières souterraines désaffectées**

Description: Existence de carrières souterraines désaffectées sur le territoire communal et, dans l'affirmative, les types de roche exploités.

Source(s): Division de la Prévention et des Autorisations - DGRNE (données 2001)

---

#### **Carrières en exploitation**

Description: Existence de carrières en exploitation sur le territoire communal et, dans l'affirmative, les types de roche exploités (étude POTY- enquête INCITEC).

Source(s): Division de la Prévention et des Autorisations - DGRNE (données 2007)

---

#### **Terrils**

Description: Nom(s) et volume des terrils classés ou non classés situés sur le territoire communal. La classification des terrils est fixée par l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 mars 1995.

L'AGW établit 3 catégories:

- A : les terrils ne pouvant pas être mis en exploitation;
- B : les terrils exploitables;
- C : les terrils qui semblent intéressants à exploiter, mais qui nécessitent des investigations complémentaires.

Source(s): Direction de la Coordination informatique - DGRNE (données 2008)

---

#### **Perte en sol par érosion hydrique**

Description: L'érosion hydrique des sols consiste en un transfert de matières solides minérales ou organiques à la surface des sols, principalement avec les eaux de ruissellement. Elle doit être précédée ou accompagnée d'une phase de détachement de particules de sol, en particulier suite à l'impact des gouttes de pluie sur un sol nu et par les forces de friction des eaux de ruissellement à la surface du sol. Les quantités de sol érodé ont été déterminées à l'échelle de la maille kilométrique à l'aide d'un modèle (EPIC-grid) développé par les Facultés des Sciences agronomiques de Gembloux.

Source(s): Direction de la Coordination de l'Environnement - DGRNE (données 2005)  
FUSAGx (données 2005)

---

#### **Sites d'activité économique désaffectés de fait**

Description: Il s'agit des sites d'activité économique désaffectés (SAED) tels que définis par le code wallon d'aménagement du territoire et de l'urbanisme (CWATUP). Les données sont issues du sous-inventaire des sites d'activité économique désaffectés (SAED) de la Région wallonne - DGATLP après validation des critères que doivent rencontrer les sites pour être reconnus comme SAED. Ce sous-inventaire se veut le plus complet possible et pour ce faire comprend une procédure de mise à jour.

Source(s): Direction de l'Aménagement Opérationnel - DGATLP (données 2007)

---

#### **Sites d'activité économique désaffectés reconnus**

Description: Sites d'activité économique désaffectés reconnus par un arrêté de rénovation ou un arrêté définitif. A défaut d'arrêté de rénovation ou d'arrêté définitif, c'est la date de l'arrêté de désaffectation ou de l'arrêté provisoire qui est indiqué.

Source(s): Direction de l'Aménagement Opérationnel - DGATLP (données 2008)

---

#### **Sites à réhabiliter (SAR) prioritaires**

Description: Nom(s) des sites pollués figurant parmi les 36 sites à réhabiliter prioritairement dans le cadre du Plan Marshall. La date de l'arrêté ministériel de réhabilitation figure également. La mission de réhabilitation des sites est confiée à la SPAQuE.

Source(s): SPAQUE (données 2007)

---

## **Thème : 2. Etat**

---

### **Dépotoirs**

*Description:* Nombre de dépotoirs réhabilités et non réhabilités sur le territoire communal issus de la base de données DOREHA de l'OWD.

*Source(s):* Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2008)

---

### **Stations-services**

*Description:* Nombre de stations-services selon le statut du sol, issues de la base de données BEDSS de l'OWD.

*Source(s):* Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2008)

---

## **c) Nature, forêt et paysage**

---

### **Sites de grand intérêt biologique**

*Description:* Données récoltées par le CRNFB, dans le cadre de la convention avec la FUSAGx "Coordination et complétion de la base de données SGIB dans le cadre de la mise en place du réseau écologique en Wallonie". Il s'agit d'un inventaire régional non exhaustif des sites de grand intérêt biologique. Un site de grand intérêt biologique (SGIB) est une unité géographique homogène, identifiable sur le terrain et présentant un intérêt biologique.

*Source(s):* CRNFB - DGRNE (données 2008)

---

### **Zones protégées**

*Description:* Nom(s) des sites répertoriés dans le cadre du réseau Natura 2000 (directives 92/43/CEE et 79/409/CEE) ainsi que leurs superficies par commune, ainsi que les parties de site bénéficiant déjà d'un statut de protection à savoir les réserves naturelles agréées (RNA) et domaniales (RND), les réserves forestières (RF), les zones humides d'intérêt biologique (ZHIB). La superficie par commune des zones protégées (RND, RNA, RF, ZHIB) hors Natura 2000 est également indiquée. Quant aux cavités souterraines d'intérêt scientifique (CSIS), le nombre de sites dans et en dehors des sites Natura 2000 est spécifié.

*Source(s):* Direction de la Coordination informatique - DGRNE (données 2005)

---

### **Arbres et haies remarquables**

*Description:* Nombre d'arbres (ou groupe d'arbres) et de haies remarquables reconnus par la Région wallonne ( Art. 266 et 267 du CWATUP) sur le territoire communal.

*Source(s):* Division de la Nature et Forêts - DGRNE (données 2007)

---

### **Superficie des bois soumis**

*Description:* Superficies des bois gérés par la DGRNE-Division Nature et Forêts. Sont présentées, d'une part, la superficie des bois soumis situés sur le territoire communal, et d'autre part, la superficie des bois appartenant à la commune quelque soit leur localisation (territoire communal ou extracommunal). Le pourcentage de la superficie des bois soumis situés sur la commune par rapport à la superficie totale de la commune est également indiqué.

*Source(s):* Division de la Nature et Forêts - DGRNE (données 2008)

---

## **Thème : 2. Etat**

### **d) Air**

---

#### **Stations de mesure de la qualité de l'air**

*Description: Ensemble de mesures représentatives permettant de caractériser brièvement l'information relative à l'air au niveau de la commune. Sont repris dans le tableau, les stations de mesure localisées sur la commune, et pour chaque station, le ou les polluants mesuré(s), ainsi qu'une information indiquant le respect ou nom des normes et/ou obligations européennes en la matière.  
Les polluants mesurés sont l'ozone, le monoxyde de carbone, le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote, les particules en suspension, le plomb, le nickel, le fluor et le benzène. Pour les particules en suspension, les chiffres soulignés indiquent un dépassement de la norme (nombre de dépassements supérieure à 35).  
Le choix des paramètres s'est porté sur les réglementations existantes et notamment sur les Directives filles découlant de la Directive Cadre 96/62/CE. A défaut de normes, il est fait appel à des valeurs guides comme celles préconisées par l'Organisation Mondiale pour la Santé.*

*Source(s): ISSEP (données 2006)*

---

## **Thème : 3. Pressions**

### **a) Entreprises**

---

#### **Industries SEVESO**

Description: *Nom(s), type(s) d'activité et de risque des petites et grandes entreprises SEVESO implantées dans la commune. La classification en SEVESO est réglementée par la Directive européenne 96/82/CEE portant sur les accidents majeurs (directive mise en application par l'arrêté du Gouvernement wallon du 3/05/2001). Les entreprises SEVESO sont soumises à des obligations très strictes quant à la sécurité et à la protection de l'environnement. Pour les petites entreprises SEVESO, seules les obligations générales (obligation de précaution et de démonstration, notification, politique de prévention) sont d'application tandis que les grands établissements SEVESO, outre les obligations générales, sont tenus de soumettre un rapport de sécurité et d'introduire un système de gestion de la sécurité.*

Source(s): *Division de la Prévention et des Autorisations - DGRNE (données 2007)*

---

#### **Etablissements E-PRTR**

Description: *Nom(s) et domaine(s) d'activité des établissements de la commune repris dans le registre E-PRTR (registre européen des rejets et des transferts de polluants). Le règlement E-PRTR vise à faciliter l'accès du public à l'information en matière d'environnement par la mise en place d'un registre européen cohérent et intégré, contribuant ainsi à la prévention et à la réduction de la pollution, en communiquant des données aux décideurs et en facilitant la participation du public au processus décisionnel en matière environnementale.*

Source(s): *Direction de la Coordination de l'Environnement - DGRNE (données 2007)*

---

### **b) Agriculture**

---

#### **Production et valorisation de l'azote organique**

Description: *Production totale d'azote organique sur base des cheptels des exploitations dont le siège est situé dans la commune et capacité de valorisation de l'azote organique non utilisée sur base des superficies de terres arables/prairies localisées dans la commune et des normes en vigueur du Programme de Gestion Durable de l'Azote en Agriculture (PGDA), et ce, en tenant compte des contrats d'échange d'effluents entre exploitations. Comme il s'agit de valeurs moyennes à l'échelle communale, l'existence d'une capacité de valorisation positive ne signifie pas qu'il n'y a pas d'excès locaux dans la commune, à l'échelle des exploitations agricoles.*

Source(s): *Direction du Développement Rural - DGA (données 2007)*

---

#### **Elevages intensifs classés IPPC**

Description: *Nombre d'élevages agricoles implantés sur la commune et qui répondent aux critères établis par la Directive IPPC 96/61/CE du 24/09/1996.*

Source(s): *Direction de la Coordination de l'Environnement - DGRNE (données 2007)*

---

## **Thème : 3. Pressions**

### **c) Energie-Positionnement de la commune**

---

#### **Zones nucléaires**

*Description:* Classement dans la ou les zones nucléaires (1,2,3) dans laquelle ou lesquelles se trouvent la commune.  
Zone 1 : zone d'évacuation dans un rayon de 10 km autour des centrales nucléaires et de 5 km autour de l'IRE (Institut des radio-éléments) de Fleurus;  
Zone 2 : zone de confinement de 10 à 20 km autour des centrales nucléaires et de 5 à 10 km autour de l'IRE;  
Zone 3 : zone d'approvisionnement en pastilles d' iode de 20 à 30 km autour des centrales nucléaires et de 10 à 15 km autour de l'IRE.

*Source(s):* Direction Générale de la Sécurité Civile - SPF Intérieur (données 2004)

---

#### **Centrales de production électrique**

*Description:* Nom, type et puissance nette installée des centrales de production électrique situées sur la commune.

*Source(s):* Division de l'Énergie - DGTRE (données 2007)

---

#### **Entreprises à forte consommation énergétique**

*Description:* Il s'agit d'entreprises qui sont autoproductrices d'électricité ou qui ont une consommation finale d'énergie supérieure à 2500 tep ou supérieure à 10 Gwh.

*Source(s):* Division de l'Énergie - DGTRE (données 2004)

---

#### **Consommation moyenne du secteur résidentiel par habitant**

*Description:* Evolution de la consommation énergétique par habitant du secteur résidentiel dans la commune exprimée en tep (tonnes équivalent pétrole). La moyenne wallonne est également indiquée.

*Source(s):* Division de l'Énergie - DGTRE (données 2000-2005)

---

#### **Consommation moyenne du secteur tertiaire par habitant**

*Description:* Moyenne de la consommation énergétique par habitant et par an du secteur tertiaire (hors transport) exprimée en tep (tonnes équivalent pétrole).

*Source(s):* Division de l'Énergie - DGTRE (données 2000)

---

#### **Consommation moyenne de l'industrie par habitant**

*Description:* Moyenne de la consommation énergétique par habitant et par an du secteur industriel exprimée en tep (tonnes équivalent pétrole).

*Source(s):* Division de l'Énergie - DGTRE (données 2000)

---

### **Energie-Positionnement des ménages**

---

#### **Sources d'énergie pour le chauffage résidentiel**

*Description:* Graphiques de type camembert montrant la proportion des logements privés répartis par source d'énergie principalement utilisée pour le chauffage résidentiel. Deux graphiques sont présentés : l'un montrant la situation au niveau communal, l'autre montrant la moyenne wallonne.

*Source(s):* Enquête Socio-économique générale - INS (données 2001)

---

## **Thème : 3. Pressions**

### **d) Déchets-Collecte**

---

#### **Quantité totale annuelle d'ordures ménagères brutes par habitant**

*Description:* Quantité totale annuelle d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (assimilés non compris). Pour certaines communes, ces informations sont manquantes.

*Source(s):* Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2001-2005)

---

#### **Collecte sélective (papier et carton, PMC, verre, textile)**

*Description:* Quantités de déchets récoltés sélectivement par an en porte à porte, dans les bulles à verre et dans les parcs à conteneurs. Pour certaines communes, ces informations sont manquantes.

*Source(s):* Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2001-2005)

---

#### **Récipient de récolte**

*Description:* Type de récipient de récolte des déchets ménagers adopté par la commune; à savoir: sac payant, conteneur avec ou sans puce, duobac avec ou sans puce, vignette.

*Source(s):* Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2006)

---

#### **Parcs à conteneurs**

*Description:* Nombre de parcs à conteneurs situés soit sur le territoire communal, soit sur une commune voisine ayant un accord de gestion avec celle-ci.

*Source(s):* Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2007)

---

#### **Bulles à verre**

*Description:* Nombre de sites de bulles à verre situés sur le territoire communal.

*Source(s):* Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2005)

---

## **Thème : 3. Pressions**

### **Déchets-Gestion**

---

#### **Intercommunales de gestion de déchets ménagers**

Description: Intercommunale chargée du traitement des déchets ménagers.

Source(s): Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2006)

---

#### **Centres de gestion de déchets ménagers**

Description: Nom et type de centre de traitement ( tri, compostage, incinération) implanté dans la commune.

Source(s): Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2007)

---

#### **Centres de gestion de déchets inertes**

Description: Installations autorisées pour effectuer le tri/recyclage de déchets inertes de construction et de démolition.

Source(s): Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2007)

---

#### **Centres de gestion de déchets industriels**

Description: Installations autorisées pour effectuer le traitement et/ou la valorisation de déchets industriels dangereux et non dangereux en application des A.E.R.W. du 09.04.1992 relatifs aux déchets toxiques ou dangereux, aux huiles usagées et aux PCB/PCT.

Source(s): Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2007)

---

#### **Centres d'enfouissement technique**

Description: Nom, classe, capacité résiduelle et date d'expiration de l'autorisation d'exploiter des centres d'enfouissement technique dans la commune.

Source(s): Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2007)

---

#### **Centres de gestion des boues de dragage**

Description: Installation de regroupement des matières enlevées du lit des berges des cours d'eau et plans d'eau du fait de travaux de dragage et de curage. La date du permis d'environnement, la catégorie des matières admises et l'état de l'installation (en exploitation ou en aménagement) sont également indiqués.

Source(s): Office Wallon des Déchets - DGRNE (données 2007)

---

### **e) Tourisme**

---

#### **Capacités par type d'hébergement touristique**

Description: Nombre d'établissements et capacité totale (nombre de lits) pour chaque type d'hébergement (hôtel, tourisme de terroir, camping). Pour les campings, le nombre de lits est calculé sur le principe qu'un emplacement de passage équivaut à 3 lits.

Source(s): Observatoire du tourisme wallon - CGT (données 2007)

---

#### **Arrivées et nuitées**

Description: Nombre d'arrivées et de nuitées totales (Belges et étrangers confondus) hors tourisme rural.

Source(s): Direction générale Statistique et Information économique - SPF Economie (données 2002-2006)

---

## **Thème : 4. Outils généraux de gestion**

### **a) Développement économique**

---

#### **Zones de programmation des fonds structurels**

*Description:* Nom(s) des zones de programmation des fonds structurels européens auxquelles la commune peut prétendre.

*Source(s):* Direction de la Coordination de l'Environnement - DGRNE (données 2007)

---

#### **Agences de développement local**

*Description:* Existence d'une agence de développement local (ADL) dans la commune reconnue par un arrêté ministériel de subvention annuel. Cette agence a pour but de dynamiser le développement communal au niveau économique et environnemental.

*Source(s):* Division de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - DGEE (données 2007)

---

#### **PCDR**

*Description:* Existence d'un programme communal de développement rural en cours (date d'adhésion) ou approuvé par le Gouvernement wallon. Le PCDR est un document fixant, intégrant et harmonisant les objectifs du développement rural.

*Source(s):* Direction de la Coordination de l'Intervention - DGA (données 2007)

---

### **b) Environnement**

---

#### **Protocole de collaboration entre la DPE et la commune**

*Description:* Existence d'un protocole de collaboration entre la Police de l'Environnement (DPE) et la commune. Ce protocole assure une collaboration accrue entre la commune et la Division de la Police de l'Environnement de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement afin de gérer de manière optimale les ressources disponibles pour lutter contre la délinquance environnementale.

*Source(s):* Union des Villes et Communes de Wallonie (données 2007)

---

#### **Conseillers en environnement**

*Description:* Présence d'un ou plusieurs conseillers en environnement parmi le personnel communal.

*Source(s):* Union des Villes et Communes de Wallonie (données 2007)

---

#### **Présence d'un guide composteur**

*Description:* Présence d'un guide composteur du Comité Jean Pain.

*Source(s):* Comité Jean Pain Asbl - (données 2007)

---

#### **Certification ISO14001 et EMAS**

*Description:* Nombre d'entreprises certifiées ISO 14001 ou EMAS sur le territoire communal. La certification ISO 14001 et l'enregistrement EMAS (Environmental Management and Audit Scheme) sont deux systèmes de gestion environnementale des organisations. Ces systèmes sont basés sur le respect d'un certain nombre d'exigences (normes), qui visent une amélioration continue des performances environnementales.

*Source(s):* Direction de la Coordination de l'Environnement - DGRNE (données 2007)

---

## **Thème : 4. Outils généraux de gestion**

### **Nature**

---

#### **Parcs naturels**

Description: Territoires ruraux, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné (décret wallon du 16/07/1985 relatif aux parcs naturels).

Le nom et la superficie du parc naturel se trouvant sur la commune ainsi que la date de l'arrêté ministériel sont indiqués.

Source(s): Direction de la Coordination informatique - DGRNE (données 2006)

---

#### **PCDN**

Description: Existence d'un plan communal de développement de la nature approuvé par la commune. Le PCDN est un outil qui permet aux communes d'organiser et de structurer sur leurs territoires un ensemble d'actions favorables au patrimoine naturel.

Source(s): Division de la Nature et Forêts - DGRNE (données 2007)

---

#### **Conventions combles et clochers**

Description: Existence d'une convention entre la commune et la Région wallonne visant à protéger les combles et clochers utilisés comme gîte potentiel de reproduction pour les chauves-souris, chouettes effraies et autres animaux protégés.

Source(s): Division de la Nature et Forêts - DGRNE (données 2008)

---

#### **Conventions bords de route**

Description: Existence d'une convention entre la commune et la Région wallonne portant sur la gestion écologique des bords de routes communales.

Source(s): Division de la Nature et Forêts - DGRNE (données 2008)

---

#### **Participation à la certification forestière PEFC**

Description: La certification forestière est une procédure qui permet de vérifier si la forêt a été gérée selon des standards définis. Elle vise l'amélioration de la gestion durable des forêts au travers d'un processus volontaire d'amélioration continue. La certification forestière ne donne pas de garanties quant aux qualités technologiques mais promeut et garantit une gestion des forêts respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable, et ceci tout en rassurant le consommateur.

Source(s): Division de la Nature et Forêts - DGRNE (données 2007)

---

## **Thème : 4. Outils généraux de gestion**

### **Eau**

---

#### **Projet PASH**

Description: Nom du ou des sous-bassins hydrographiques couverts par des plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique dont les projets ont été approuvés par le Gouvernement wallon. La date d'approbation des PASH concernés est aussi indiqué.

Source(s): SPGE (données 2006)

---

#### **Prime communale octroyée pour l'installation de citernes d'eau de pluie**

Description: Montant de la prime communale octroyé pour l'installation d'une citerne d'eau de pluie.

Source(s): Direction Taxe et Redevance - DGRNE (données 2004)

---

#### **Zones de prévention ou de surveillance approuvées**

Description: Nom, date d'approbation et superficie sur le territoire communal des zones de prévention (rapprochées et éloignées) et de zones de surveillance approuvées par la Région wallonne.

Ces zones sont des aires géographiques de protection des prises d'eau souterraine potabilisable, définies, notamment, en fonction de la nature des terrains rencontrés (arrêté du Gouvernement wallon du 17/12/1998).

Source(s): Direction de la Coordination informatique - DGRNE (données 2008)

---

#### **Contrats de rivière**

Description: Nom du ou des contrats de rivière reconnus par la Région wallonne pour lesquels la commune est signataire.

Source(s): Direction des Eaux de Surface - DGRNE (données 2007)

---

### **c) Aménagement du territoire**

---

#### **Plans de secteur**

Description: Nom du plan de secteur sur lequel la commune est implantée.

Source(s): Direction de l'Aménagement Régional - DGATLP (données 2006)

---

#### **Schéma de structure**

Description: Existence d'un schéma de structure approuvé par la commune (document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal) et date d'adoption.

Source(s): Direction de l'Aménagement Local - DGATLP (données 2007)

---

#### **RCU**

Description: Existence d'un règlement communal d'urbanisme approuvé par la Région wallonne et date de l'arrêté ministériel.

Source(s): Direction de l'Aménagement Local - DGATLP (données 2007)

---

#### **CCAT**

Description: Existence d'une commission consultative communale d'aménagement du territoire approuvée par la Région wallonne et date de l'arrêté ministériel (date d'institution ou du dernier renouvellement).

Source(s): Direction de l'Aménagement Local - DGATLP (données 2007)

---

## **Thème : 4. Outils généraux de gestion**

### **d) Mobilité**

---

#### **Plans de mobilité**

Description: Existence d'un plan de mobilité adopté par la commune et date d'adoption.

Source(s): Direction d'Assistance Technique - MET (données 2007)

---

#### **Conseillers en mobilité**

Description: Présence d'un conseiller en mobilité parmi le personnel communal.

Source(s): Direction d'Assistance Technique - MET (données 2006)

---

#### **Parcours RAVeL**

Description: Parcours RAVeL aménagé(s) sur le territoire communal.

Source(s): Direction de la Communication - MET (données 2005)

---

### **e) Energie**

---

#### **Conseiller en énergie**

Description: Les conseillers en énergie sont mis en place dans le cadre du programme "Communes Energ-Ethiques". Leurs fonctions consistent :

- à informer le citoyen en matière énergétique
- à mettre en place un cadastre et une comptabilité énergétiques des bâtiments publics
- à sensibiliser le personnel communal sur les améliorations des performances énergétiques des bâtiments communaux
- à contrôler le respect de la norme K55 (niveau actuel d'isolation thermique globale) pour les nouvelles construction des particuliers

Source(s): Union des Villes et Communes de Wallonie (données 2007)

---

#### **Mesures favorisant les économies d'énergie dans les équipements publics**

Description: Ensemble de mesures favorisant les économies d'énergie au sein des bâtiments publics ou autres installations publics (ex. éclairage public). Les mesures répertoriées sont:

COMBAT: logiciel de comptabilité énergétique;  
EPURE: aide relative à l'éclairage des voiries et espaces publics des villes;  
UREBA: rénovation énergétique des bâtiments publics et assimilés.

Source(s): Division de l'Énergie - DGTRE (données 2007)

---

#### **Primes provinciales et communales complémentaires à la prime régionale SOLTHERM**

Description: Montants des primes provinciales et communales complémentaires à la prime régionale SOLTHERM accordée pour toute installation d'un chauffe-eau solaire.

Source(s): Division de l'Énergie - DGTRE (données 2007)

---

## **Thème : 5. Contacts**

---

### **Coordonnées la DGRNE et de la commune**

*Description: Adresses postales, n° de téléphone et sites internet de la DGRNE et de la commune.*

*Source(s): DGRNE (données 2007)*

---